

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL TENU A LA MAIRIE LE

Mercredi 15 février 2023

(Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

I. Finances :

- 2.1.** Débat d'Orientation Budgétaire 2023 (délibération approuvée).
- 2.2.** Redevance annuelle occupation du domaine public du restaurant « La Tête Noire » (délibération approuvée).
- 2.3.** Redevance annuelle occupation du domaine public du restaurant « La Stazione » (délibération approuvée).
- 2.4.** Majoration de la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (délibération approuvée).
- 2.5.** Adhésion au groupement de commandes Grand Paris Seine Ouest « Carburant et prestations Connexes » (délibération approuvée).

II. Mise à jour du tableau des effectifs (délibération approuvée).

Le Maire,

Christiane BARODY-WEISS